

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
**Séance du 20 novembre 2023****DÉLIBÉRATION n°2023-104**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 20 novembre 2023 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 10 novembre 2023.

**Point de l'ordre du jour :**

6.3. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

**Exposé de la décision :**

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération susvisée) pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir du conseil d'administration au président de l'université. La signature du Président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics mentionnés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 36</b>	<b>DÉCOMPTE DE VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 36</b>	Abstentions : 0
<b>Quorum : 18</b>	Votants : 30
Membres présents : 25	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 5	<b>Votes exprimés : 30</b>
<b>Total des membres présents et représentés : 30</b>	<b>Majorité requise : 16</b>
	<b>Pour : 30</b>
	<b>Contre : 0</b>

**Pièces jointes :**

- descriptif des deux marchés concernés par la délégation.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

## **COMMANDE PUBLIQUE**

**CA du 20 novembre 2023**

### **Prestations d'émission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés à destination des étudiants de l'Université de Tours pour la période 2024-2027.**

Le marché a pour objet la réalisation de prestations d'émission et de livraison de chèques d'accompagnement personnalisés à destination des étudiants de l'Université de Tours.

L'Université de Tours souhaite aider les étudiants en situation de précarité, évalués par le service social de l'établissement, à travers la distribution de chèques d'accompagnement personnalisés (catégorie Numérique).

Le marché sera conclu pour une période de 1 an renouvelable 3 fois 1 an (soit une durée maximum de 4 ans).

Le marché sera conclu sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 250 000 € HT (soit un montant maximum de 1 000 000 € HT pour 4 ans).

### **Fourniture d'équipements pour l'hébergement de rongeurs dans les animaleries de l'Université de Tours**

L'Université souhaite se doter d'un accord-cadre pour la fourniture des équipements nécessaires à l'hébergements des rongeurs dans ses animaleries.

Cet accord-cadre à bons de commande est divisé en 3 lots donnant chacun lieu à la conclusion d'un contrat mono-attributaire distinct.

L'allotissement est le suivant :

Type	Objet, délai
Lot 1	Hébergement des souris, 48 mois à compter de la notification du contrat Mini = 100 000 euros HT - Maxi = 350 000 euros HT (CPV 39717000-1 : Ventilateurs et appareils de conditionnement d'air - 39200000-4 : Aménagements)
Lot 2	Logistique, 48 mois à compter de la notification du contrat Mini = 15 000 euros HT - Maxi = 100 000 euros HT (CPV 42415200-0 : Chariots de manutention)
Lot 3	Cabine de lavage, 48 mois à compter de la notification du contrat Mini = 30 000 euros HT - Maxi = 150 000 euros HT (CPV 42716100-9 : Installation de lavage)